



# Lettre de Liaison Communale n° 6 Avril 2015

## Le mot du Maire



*Un long trimestre s'est écoulé depuis la dernière Lettre et j'ai plaisir à reprendre la plume pour faire le point sur le travail de l'équipe municipale.*

***Ce début d'année 2015 est déjà riche d'actions réalisées :***

- *Le 9 janvier, la première cérémonie des vœux réunit une assistance nombreuse ;*
- *En février, la rénovation partielle de la salle polyvalente s'achève ; Le 28 février, les élus retroussent leurs manches pour procéder à l'abattage de certains arbres devenus menaçants et nos agents techniques terminent le travail de broyage et de nettoyage ;*
- *En mars, les travaux d'extension du réseau d'assainissement Route de Corneux sont réceptionnés ; la commission « Fleurissement » planifie ses projets ; le logement communal sis 15 rue S. Gauthiot est en partie rénové par nos agents techniques ;*
- *Le 6 avril, la chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes se prolonge par le verre de l'amitié offert par la municipalité et le 10 avril, le conseil municipal est réuni pour un ordre du jour chargé avec notamment le vote du budget 2015 ;*

***Ce début d'année 2015 est riche aussi de projets qui prennent forme :***

- *La 1ère tranche des travaux d'optimisation de l'éclairage public va démarrer prochainement ;*
- *L'équipement du terrain de foot est programmé pour le mois de juin prochain ;*
- *Les aménagements de sécurité, Rue Simon Gauthiot (vers le monument aux morts) et Rue des Moulinots, sont également programmés pour le trimestre à venir.*

***En ce début d'année 2015, d'autres dossiers nécessitent encore d'être travaillés :***

- *La commission « Finances » étudie les possibilités de renégocier les emprunts de la commune afin d'alléger l'encours de la dette qui pénalise fortement les projets d'investissement à venir ;*
- *La réflexion sur les travaux d'accessibilité des établissements recevant du public se poursuit avec l'Architecte des Bâtiments de France ;*
- *Le projet de rétablissement d'un arrêt de bus devant l'ancienne école est suspendu, le Conseil Général facturant la prestation ; tout en redynamisant le centre du village, cet arrêt permettrait de réduire considérablement les trajets de plus des ¾ des écoliers concernés ;*
- *Les projets de sécurisation renforcée de la D13 et de cheminement piétonnier sur la D474 sont toujours en cours d'étude ; les demandes d'aides financières doivent encore être approfondies.*

***Malgré le contexte actuel et futur de baisses des dotations publiques, je tiens à redire que nous aurons à cœur de réaliser les aménagements ponctuels nécessaires sur l'ensemble de notre territoire au fur et à mesure de nos possibilités, à notre rythme et avec l'appui de nos employés communaux. Nous nous efforcerons, tous ensemble, de poursuivre nos projets d'entretien et de développement en maîtrisant les coûts et dépenses pour que la commune continue à progresser tout en ménageant sa santé financière.***

***Je termine cette lettre par cette invitation à nous retrouver le 8 mai à 11h15 pour la Cérémonie de Commémoration du 70ème anniversaire de la Victoire de 1945 et le verre de la Liberté et de la Fraternité offert ensuite à la Salle Polyvalente.***

*Nadine Daquet.*



*Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 avril 2015 sous la présidence de Nadine Daguët, Maire, qui a soumis les différents points de l'ordre du jour aux Membres du Conseil :*

✓ Le Compte Administratif 2014, le Compte de Gestion 2014 et l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité, de même que le Budget Primitif 2015 qui s'élève à 283 997,52 € en recettes et dépenses de fonctionnement, et à 229 106,54 € en recettes et dépenses d'investissement.

✓ Suite au débat d'orientation budgétaire tenu le 24 mars 2015, considérant la minoration des recettes 2015 due à la baisse des dotations de l'Etat et la majoration des dépenses obligatoires (la taxe pour le Très Haut Débit Numérique de 9€/habitant/an pendant 9 ans, les travaux d'accessibilité des bâtiments publics...) considérant également que le taux des trois taxes n'a pas été revalorisé depuis 2002, ce qui est préjudiciable pour l'obtention de subventions, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les taux 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation : 5.07 % (4.82% en 2014)
  - Taxe foncière bâti : 12.81 % (12.18% en 2014)
  - Taxe foncière non bâti : 29.20 % (27.76% en 2014)
- (cette hausse génère une recette supplémentaire de 9€/habitant soit l'équivalent de la nouvelle dépense liée au Très Haut Débit)

✓ Considérant le fait qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de renforcement du réseau concédé d'électricité route de Corneux, le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme des travaux du SIED 70 (fourniture et remplacement du poste de transformation H61 existant « sous la cote » par un poste de puissance supérieure), chargeant le SIED 70 de la réalisation de ces travaux et le sollicitant pour la prise en charge financière de la totalité des travaux.

✓ Le logement situé 15 rue Simon Gauthiot étant vacant depuis le 8 mars 2015, le Conseil a décidé à l'unanimité de mettre ce logement en location à raison de 410 €/mois ; il a approuvé le cahier des charges présenté par Mme le Maire et l'a chargée de la conclusion de cette location par acte passé de gré à gré, aux conditions prévues au cahier des charges.

✓ Madame le Maire ayant précisé que les collectivités doivent disposer d'un service de Médecine Préventive, le Conseil sur sa proposition, a décidé à l'unanimité d'adhérer au

service de Médecine Préventive du Centre de Gestion 70 et autorisé Mme le Maire à signer la convention s'y afférant.

✓ Les loyers communaux étant révisables au 1er avril 2015, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la revalorisation de ces derniers selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE, soit 451,65€ (450€ en 2014) et 461,70€ (460€ en 2014).

✓ Suite au départ de la locataire du logement sis 15 rue Simon Gauthiot, le Conseil a approuvé à l'unanimité le remboursement partiel de la caution (soit 335,39€) suite à l'état des lieux contradictoire effectué le 6 mars 2015, et retenu la somme de 335,39€ pour les réparations nécessaires de remise en état

✓ Le devis des travaux de l'ONF à hauteur de 2973.96 € TTC a été approuvé à l'unanimité.

✓ La demande de subvention présentée par l'Ecole Saint Pierre Fourier pour l'organisation d'un voyage à Paris en avril 2015 concerne trois enfants domiciliés à Ancier. Une subvention de 90€ (30€ par enfant) a été accordée à l'unanimité.

✓ le Conseil a accepté à l'unanimité les demandes de rétrocession de terrain dans le cimetière communal présentées par Mr GOUOT et Mme DALBY.

✓ Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solliciter la réserve dite « Parlementaire » auprès du Député Alain Chrétien et du Sénateur Alain Joyandet pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la D474 ainsi qu'auprès du Sénateur Michel Raison pour les travaux envisagés en faveur de la Jeunesse.

✓ Le Conseil a approuvé à l'unanimité la somme de 344,71 € due par France Télécom au titre de la redevance d'occupation du domaine public.

✓ Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil a accepté à l'unanimité la recette 27,88€ en remboursement du rachat de matériel suite à la location de la salle polyvalente par Mr BARBIER.

Fin de séance.



# La Vie dans notre Commune

## Elus et bénévoles se mobilisent – Samedi 28 février 2015

Yannick Drut, en charge de l'Environnement, avait signalé en municipalité la dangerosité que présentaient certains arbres âgés, situés sur l'espace communal de part et d'autre du plateau sportif.

Après avoir procédé à une pré-expertise en compagnie d'un agent de l'ONF, il exposait qu'un saule menaçait de s'écrouler sur l'ancienne fontaine, qu'un sapin mettait en péril le revêtement du plateau sportif et que les trois autres arbres (deux peupliers et un saule vers le terrain de foot) nécessitaient un élagage sévère.

Les devis établis à sa demande par des professionnels s'élevant à plus de 4000 €, très rapidement les élus proposaient de réaliser eux-mêmes



le travail, aidés en cela par quelques affouagistes rompus aux finesses de la tâche. Après un premier rendez-vous manqué en janvier, pour cause de météo défavorable, c'est finalement le 28 février que la petite équipe se retrouvait pour une journée entière de labeur.

Pour l'occasion une nacelle s'élevant à 20m de haut avait été louée et toutes les conditions de sécurité étaient assurées par Michaël Daguet, Adjoint aux travaux. Un travail considérable fut réalisé dans les règles de l'art et permit ainsi une belle économie des finances communales, le coût de l'opération se réduisant à la location de la nacelle et frais de matériel (390€) et au dessouchage et évacuation (540€). La remise en état des lieux a été complétée par l'apport de tout-venant et compactage (324€).



## La Chasse aux œufs – Lundi 6 avril 2015

A l'initiative de la Municipalité et du Comité des Fêtes, à nouveau associés pour l'occasion, la population avait été conviée à se rendre au hangar municipal le lundi de Pâques, où, en guise de bulletin de participation, 35 enfants du village ont déposé de jolis dessins, tous plus colorés les uns que les autres.

Les élus assuraient l'accueil avant le moment tant attendu de se lancer dans la chasse aux œufs et autres figurines en chocolat, orchestrée par le Comité des Fêtes. C'est la sonnerie des cloches qui a donné le signal du départ et c'est un joyeux cortège de bambins, munis de leurs paniers et accompagnés de leurs parents, qui se dirigeait vers la Place du Tacot.

Là, les membres du Comité des Fêtes veillaient sur les célestes offrandes réparties en deux secteurs distincts dans le décor printanier des arbres en fleurs baignés de soleil ; ainsi tandis que les grands se livraient à une véritable chasse à l'œuf, les plus jeunes découvraient à leur rythme les petits trésors dissimulés ça et là.



Et c'est une pleine charrette que tous remplirent au fur et à mesure des trouvailles, mettant naturellement en commun tous ces trophées avant de reprendre la direction du local municipal où le verre de l'amitié fut offert en toute convivialité par la municipalité. Ce moment de détente permit d'échanger entre voisins, amis et élus et de procéder au partage

équitable des friandises entre tous les jeunes participants.

Ce nouveau rendez-vous, instauré pour la première fois l'an dernier, fut à nouveau très apprécié de tous et sera, à coup sûr, reconduit l'an prochain.

## Rénovation de la Salle polyvalente

Les travaux de rénovation intérieure partielle, commencés en novembre 2014, ont été achevés à la mi-février 2015.



A l'origine, la rupture du cumulus de la cuisine en juin dernier endommageait fortement le mobilier dont il fallait envisager le remplacement à neuf. Or, le fait de réaliser des travaux dans cet établissement recevant du public nécessitait de les faire contrôler par la commission de sécurité, et de nombreux équipements (hotte aspirante, habillage des murs en panneaux de bois...) n'étaient plus conformes à la réglementation. Par ailleurs, le démontage du mobilier endommagé a fait apparaître des tuyauteries vétustes, des infiltrations d'eau (dues au gel) dans le mur, une dégradation importante des plâtres et des faïences.

Le choix de procéder à une rénovation quasi complète de la cuisine s'imposait donc. En cumulant ces travaux à ceux de la mise aux normes des toilettes handicapés (travaux obligatoires à court terme) et ceux de l'électrification des volets roulants de la grande salle (travaux également nécessaires en raison de l'usure des mécanismes et de la difficulté à les manœuvrer) le montant des travaux devenait suffisamment élevé pour pouvoir prétendre aux subventions du Conseil Général et de l'Etat.



Elaborés par Elisabeth Bonnaventure, adjointe déléguée aux Fêtes et Cérémonies, puis décidés en municipalité, les aménagements nécessaires étaient supervisés par Michaël Daguet, adjoint délégué aux Travaux.

La société Emann fut chargée de la partie mobilier de cuisine et les entreprises locales Techniform, Soukup, Dietre, Bague et Gambutti ont réalisé les travaux nécessitant une habilitation tandis les employés communaux et l'adjoint lui-même réalisaient les travaux de finition.

Le financement se répartit comme suit :

	CUISINE	TOILETTES	ELECTRIFICATION
ETAT =	4 757 €	501 €	435 €
CONSEIL GENERAL =		667 €	
ASSURANCE SMACL =	5 810 €		
COMMUNE =	8 460 €	499 €	1 305 €

## Commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

### Ancrer le passé dans les mémoires

Les cérémonies commémoratives permettent à tous les concitoyens, notamment aux jeunes générations, de mieux connaître l'histoire de notre pays et les grandes dates anniversaires qui ont marquées notre Histoire. Elles sont un moment de recueillement, de respect, de souvenir de tous les habitants.

Les enfants et adolescents du village sont invités à la Mairie le mercredi 6 mai à 17h pour organiser leur participation active à ce rendez-vous citoyen.

## INVITATION

La commune d'Ancier attache une importance particulière à ce devoir de mémoire et invite toute la population à y participer aux côtés des Anciens Combattants, des élus et des représentants des associations du village :

- 📅 Rendez-vous le 8 mai à 11h15 devant la Mairie.
- 📅 Défilé jusqu'au Monument aux Morts
- 📅 Hommage aux Morts Pour la France

Retour à la Salle Polyvalente pour l'inauguration des travaux de rénovation partielle et le verre de l'Amitié.



Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Lors de votre inscription à la Mairie, il vous sera remis une attestation de recensement qu'il faudra conserver précieusement : elle vous sera réclamée pour votre inscription à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile.

Tous les jeunes nés en 1999 doivent se faire recenser en 2015.

### SERVICE DE TELEASSISTANCE



Dans le cadre des actions menées en faveur des personnes âgées et notamment le maintien à domicile, le CCAS peut apporter une aide financière aux personnes utilisant ou désirant utiliser un service de téléassistance. Si vous êtes intéressé(e) par ce service, vous pouvez vous adresser à Mme JACQUES Sylvie, Adjointe aux Affaires Sociales (tél. 06.37.05.32.28) ou au secrétariat de mairie. Conditions de l'aide selon ressources.

INSCRIPTION à retourner en Mairie (à découper ou recopier)

M. Mme .....  
Adresse .....  
Tél.....  
est intéressé (e) par le service de téléassistance .

### Personnel :

Un nouveau sourire est venu renforcer l'équipe du personnel municipal. Laure Agnelot est en poste au secrétariat de mairie depuis le 1<sup>er</sup> février, en remplacement de Laurence Philippe.



Nous sommes heureux de compter sur ses compétences et nous lui souhaitons la bienvenue !

### LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

- 📅 **Dimanche 07 juin** : Sortie à vélo avec le Comité des Fêtes.
- 📅 **Samedi 20 juin** : Sortie au Saut du Doubs avec le Club des Aînés
- 📅 **Dimanche 28 juin** : La FOIR'FÊTE, c'est la Fête dans notre village, mais c'est aussi la mobilisation des bénévoles qui en assurent l'organisation et le bon déroulement. Vous pouvez proposer votre soutien à Robert au 03.84.65.24.12. **pour donner un coup de main, une heure ou deux** ce jour-là, la veille ou le lendemain. - Inscriptions exposants au 03.84.65.43.26 (Jean-Marie)
- 📅 **Tous les trimestres**: Agir Ensemble Pour Ancier propose une **commande groupée de fuel domestique**. Rens. 06 66 92 91 04 (Sandrine)

### Mairie d'Ancier :

13, rue Simon Gauthiot - 70100 Ancier  
Tél 03.84.64.84.66 - Email : mairieancier@wanadoo.fr

### Horaires du secrétariat de mairie :

Mardi et Jeudi de 13h30 à 18h30  
Vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45.

### Permanence du Maire ou d'un Adjoint au maire :

Mardi de 17h30 à 18h30